

RECU le

22 MAI 2017

393

DIRECTION TERRITORIALE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE  
Pôle Design Du Réseau  
1 rue Marcel Paul - Bâtiment Le Henner - BP 34112  
44041 NANTES CEDEX 01  
TÉL. : +33 (0)2 40 35 92 50 - FAX : +33 (0)2 40 35 92 51



Nantes, le 17 MAI 2017

Monsieur Claude RENOULT  
Président du Syndicat Mixte du Pays de  
Saint-Malo  
23 avenue Anita Conti  
35400 SAINT-MALO

*O. M. le Président  
C: PY Malo  
EB*

V/Réf : Votre courrier du 17/03/2017 – Dossier suivi par Josépha ROUGER

N/Réf : 1705D00278PDR-EG-VLE

Affaire suivie par : Elisabeth GUILBOT – 02 40 08 60 57 – [elisabeth.guilbot@reseau.sncf.fr](mailto:elisabeth.guilbot@reseau.sncf.fr)

Objet : Révision du SCoT des Communautés du Pays de Saint-Malo : consultation arrêt SCoT

Monsieur le Président,

L'arrêté de projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Saint Malo, que vous nous avez transmis par courrier le 17 mars 2017, a retenu toute mon attention. Il prend en compte, dans sa dynamique de développement, l'atout que représente le réseau ferré national, ainsi qu'en témoigne la référence à plusieurs sites et projets ferroviaires. Le SCoT de votre territoire met, en effet, en avant des enjeux ferroviaires, à savoir :

- la modernisation de la liaison Lamballe – Dol dans le cadre du contrat Etat – Région 2015-2020 ;
- la volonté de conforter le rôle des gares en améliorant l'intermodalité autour de celles-ci, leurs conditions d'accès et le stationnement, par la création de plateformes multimodales ;
- les liens entre urbanisation et dessertes en transports en commun afin de promouvoir la diversité des activités permises sur les secteurs gares ;
- le développement des dessertes ferroviaires sur la ligne Dinan – Dol – Pontorson. Nous prenons note que vous vous positionnez en faveur de l'arrêt du train à Pleine-Fougères et à la halte de La Boussac. Pour autant ce point n'a pas été porté à notre connaissance par les partenaires concernés (TER Région Bretagne).

Ma collaboratrice, Elisabeth GUILBOT, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Pôle  
Design du Réseau

  
Loïc COCHEREL